

Avec le soutien de GAC, Oxfam Canada apporte une réponse humanitaire multisectorielle aux besoins liés à la sécheresse au Zimbabwe. Les activités du projet incluent la réhabilitation des points d'eau et des infrastructures sanitaires dans les communautés touchées par la sécheresse.

Description des activités physiques à réaliser :

1. Systèmes d'approvisionnement en eau alimentés par l'énergie solaire

Pour réduire la dépendance à une eau insalubre due à la rareté de l'eau, à la distance parcourue et au temps passé à faire la queue, et ainsi limiter les risques de VSBG pour les femmes et les filles chargées de la collecte de l'eau, Oxfam modernisera 6 forages existants en systèmes d'alimentation en eau fonctionnant à l'énergie solaire. La construction d'un réseau d'eau solaire en zone rurale au Zimbabwe comprend plusieurs étapes adaptées au contexte et aux ressources locales :

1. **Sélection et préparation du site** : Identification d'un emplacement approprié, débroussaillage et nivellement du terrain.
2. **Travail manuel** : En raison de l'accès limité aux machines lourdes, la plupart des travaux sont réalisés manuellement, y compris le creusement de tranchées (30 cm de profondeur) et le transport des matériaux.
3. **Tests de capacité des forages** : Des tests seront effectués pour déterminer le débit d'eau et garantir une extraction durable.
4. **Installation des panneaux solaires** : Mise en place des panneaux solaires pour alimenter la pompe, en les positionnant pour un ensoleillement optimal.
5. **Installation de la pompe** : Installation de la pompe solaire pour puiser l'eau du forage.
6. **Mise en place du réseau de distribution** : Pose des canalisations pour transporter l'eau jusqu'aux points de distribution.
7. **Construction des points de collecte d'eau** : Création de points d'eau avec robinets et réservoirs de stockage. Certains seront situés à moins de 100 mètres des réservoirs, tandis que des réseaux de plus de 100 mètres (mais inférieurs à 1 km) seront installés selon les besoins. En moyenne, deux réservoirs de 10 000 litres sont prévus, mais leur nombre exact dépendra du débit, du nombre de bénéficiaires et du relief.
8. **Formation et renforcement des capacités** : Formation des membres de la communauté à l'exploitation et à l'entretien du système pour assurer sa durabilité.

2. Construction d'incinérateurs dans les centres de santé ruraux

Oxfam cartographiera et améliorera les sites de gestion des déchets solides en évaluant les besoins et en construisant ou en réhabilitant deux incinérateurs dans des centres de santé communautaires.

Les étapes comprennent :

1. **Sélection et préparation du site** : Identification du lieu, débroussaillage et nivellement du terrain.
2. **Travail manuel** : Excavation des fondations et transport des matériaux.
3. **Utilisation de matériaux locaux** : Emploi de briques, de pierres et de métal récupéré.

4. **Mise en place des fondations** : Creusement de tranchées et pose des fondations avec des outils manuels.
5. **Assemblage de la structure** : Construction du cadre de l'incinérateur avec des matériaux locaux et des outils simples.
6. **Installation des composants** : Mise en place de la chambre de combustion, du système d'alimentation en déchets et du système d'évacuation des gaz.
7. **Isolation** : Application de matériaux isolants locaux pour optimiser la rétention de chaleur.
8. **Tests et mise en service** : Vérification de la sécurité et du bon fonctionnement avant utilisation.

Description des infrastructures

1. Systèmes d'approvisionnement en eau solaire

Le système d'alimentation en eau solaire comprendra les éléments suivants :

1. **Panneaux solaires** : Captent la lumière du soleil pour produire l'électricité nécessaire au pompage de l'eau. Leur nombre dépendra de la profondeur du forage et de la position des réservoirs d'eau.
2. **Pompe à eau** : Aspiration de l'eau depuis le forage.
3. **Réservoir de stockage** : Permet un approvisionnement régulier, même en l'absence de soleil.
4. **Réseau de canalisations** : Acheminement de l'eau vers les points de distribution.
5. **Points de distribution** : Comprennent des robinets et des points d'eau communaux.
6. **Système de contrôle** : Régule le fonctionnement de la pompe et optimise l'utilisation de l'énergie solaire.
7. **Clôture de protection** : Empêche l'accès des animaux aux points d'eau.

Ces infrastructures assureront un accès durable à l'eau potable, réduisant la pénibilité de la collecte, notamment pour les femmes et les enfants.

2. Incinérateurs

Un incinérateur rural typique comprendra :

1. **Chambre de combustion** : Brûle les déchets à haute température pour réduire leur volume et éliminer les agents pathogènes.
2. **Système d'alimentation en air** : Fournit l'oxygène nécessaire à la combustion.
3. **Système d'évacuation des cendres** : Collecte et élimine les résidus après incinération.
4. **Système de contrôle des émissions** : Réduit la pollution atmosphérique.
5. **Système d'alimentation en déchets** : Assure un processus d'incinération régulier et contrôlé.

Ces incinérateurs contribueront à une meilleure gestion des déchets en milieu rural, où les infrastructures sont limitées.

Actions requises des autorités :

Le projet est financé par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'Affaires Mondiales Canada (AMC) et mis en œuvre par Oxfam Canada

Description de l'environnement et caractérisation du site

Le projet respectera la législation environnementale nationale couvrant la foresterie, la gestion de l'eau, la protection des plantes, la santé publique et l'hygiène, la réforme agraire, la gestion des catastrophes, la gestion des déchets, la conservation de la biodiversité et l'agriculture durable.

Les conditions environnementales du site sont marquées par les effets du changement climatique, notamment des sécheresses fréquentes, des précipitations irrégulières (450-650 mm/an) et une pénurie d'eau. Le district de Mberengwa, dans la province du Midlands, connaît une dégradation accrue des terres due à l'exploitation minière illégale, affectant les sources d'eau critiques.

Pour limiter les impacts environnementaux du projet, l'outil **Nexus Environmental Assessment Tool (NEAT+)** sera utilisé pour identifier les risques et définir des plans d'atténuation.